



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

05 /03/2024

Casse de l'Éducation nationale

Les personnels se battent pour des moyens et la sauvegarde du service public

Le Maire et les « dix milliards d'économie de l'État »

Le gouvernement, au service du Grand Capital, ne connaît qu'une manière de trouver de l'argent : rogner sur le travail vivant, démanteler les services publics et ne pas toucher aux salaires des travailleurs.

Comme d'autres secteurs clés du service public (université et recherche, aide au développement, et même la Santé), l'éducation nationale est durement frappée par les mesures de super austérité, mesures qui accompagnent les brimades contre les chômeurs et les allocataires du RSA : Attal et Le Maire roulent pour le Capital et souhaitent obliger les privés d'emploi à prendre n'importe quelle situation pénible et mal rémunérée, qualifiée d'emploi.

Dans l'éducation nationale, les dégâts se montent à 692 millions d'euros dont 479 étaient destinés à payer les emplois.

Ainsi 138 millions sont prélevés sur le 1er degré public dont 131 millions pour les emplois. Ce sont 2620 emplois d'enseignants qui ne seront pas financés.

Dans le second degré public, c'est moins 123 millions, dont 87 pour les emplois, soient 1740 d'enseignants. La mission Vie de l'élève doit rendre 262 millions dont 164 pour les emplois. Ce sont environ 4600 équivalents emplois d'Assistants d'Éducation (AED, surveillants) et d'Accompagnants des Élèves en situation de handicap (AESH) qui ne seront pas financés. Le privé est lui aussi touché avec 99 millions annulés dont 88 pour les emplois, soit 1760 postes. Enfin le "soutien" à l'éducation nationale doit rendre 61 millions.

Dès avant la mise en place de ces « économies », il y avait de quoi s'inquiéter pour le service public de l'éducation nationale. En janvier, les dotations horaires (pour les collèges et lycées) affichaient des baisses parfois spectaculaires selon les établissements. Pour ce qui est du premier degré, la carte scolaire affiche aussi bon nombre de suppressions de postes, même dans les endroits où les enseignants sont les moins nombreux par rapport au nombre d'élèves. C'est pourquoi, d'ores et déjà, des mouvements de grève ont été lancés et se poursuivent, notamment en Île de France, où la rentrée se faisait le 26 février.

Grève en Seine-Saint-Denis pour un plan d'urgence

Pas de rentrée dans le 93 : tel est le mot d'ordre soutenu par quatre syndicats en Seine-Saint-Denis (FSU, CGT, SUD et CNT) pour alerter sur le manque de postes dans le premier et le second degré, ainsi que sur la dégradation des infrastructures.

La grève a été massive lundi 26 et mardi 27 février, (40 % le lundi et reconduction massive le mardi). Les syndicats de FO ont rejoint l'appel et la grève s'est relancée le 4 mars. Deux grosses journées sont prévues ensuite, le 7 mars, et le 8, pour la journée internationale des droits des femmes.

Les enseignants en lutte demandent un plan d'urgence, d'un montant de 358 millions d'euros.

Les organisations syndicales ont rédigé un cahier de doléances qui contient les revendications des grévistes et constitue le fameux plan d'urgence, dont la nécessité est acquise pour tous les grévistes et au-delà. Ce cahier de doléances contient des demandes précises et chiffrées. Les 358 millions d'euros couvrent, en premier lieu, des embauches. 2 000 postes d'enseignants pour les collèges ; 2200 pour les lycées. Avec, comme horizon, l'abaissement du seuil à un maximum de 20 élèves par classe.

L'enseignement du premier degré n'est pas oublié : 850 postes de maîtres et maîtresses sont exigés. Avec, pour chaque classe en maternelle, la garantie d'avoir un poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles, un soutien précieux pour les professeurs des écoles), à l'heure où le constat est plutôt celui d'*inégalités territoriales* » persistantes.

Mais le manque de personnel autre que les enseignants dans les écoles et établissements se fait tout aussi criant dans le département. « *Pas de médecin scolaire ni d'infirmière dans 40 % des collèges* », cite le cahier des doléances. Quant aux assistant.es de service social scolaire, il en manque dans 30 % des lycées et 23 % des collèges du département.

Les grévistes demandent enfin 100 CPE (conseiller principal d'éducation) pour les collèges ; 75 pour les lycées, et 350 assistants d'éducation pour les collèges, 300 pour les lycées.

Le cahier des doléances déposé par les syndicats exige 2200 postes supplémentaires d'AESH. Des revendications sont aussi formulées pour un véritable statut, des revalorisations salariales, et la fin du temps partiel imposé.

La dégradation des infrastructures est également soulevée dans ce diagnostic. Selon le cahier de doléances, les deux tiers des écoles sont en « *mauvais état* » ; plus de la moitié des collèges et lycées ont une « *mauvaise isolation* » doublée d'un « *chauffage insuffisant* » – sans compter des toilettes en nombre insuffisant ou encore les problématiques d'humidité et de moisissures.

L'enjeu pour les grévistes est de démontrer l'articulation entre ces problématiques locales, qui concernent tout le 93, avec l'échelle nationale. Par exemple, pour dénoncer la réforme lancée par l'ex-ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal sur les groupes de niveaux en français et mathématiques, *délétères et opérant un tri social*. Ou encore, pour appeler à l'abrogation de la réforme du lycée professionnel.

Vers une grande journée de lutte le 19 mars

Les journées de grève des 26 et 27 février ont également été largement suivies dans Paris « *intra muros* », même si la grève ne s'est pas poursuivie ensuite. Un nouvel appel pour les 7 et 8 mars est sorti.

Une quarantaine d'enseignants grévistes de l'Est du Val d'Oise (Sarcelles, Garges, etc.) occupe depuis lundi 4 mars 7 h 30 les locaux du rectorat, à Versailles. Une quinzaine d'entre eux y a passé la nuit et un rassemblement, devant le rectorat, a été organisé le 5 mars à 8 h 00. Les grévistes réclament des effectifs réduits : notamment 30 élèves maximum par classe en lycée général et techno et 24 en collège, davantage de CPE et de surveillants, plus de moyens pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap et plus de personnel médico-social (infirmières, assistantes sociales, psychologues). Ils ont décidé de ne pas partir tant qu'ils n'auront pas un engagement écrit du recteur.

La perspective, pour tous ces grévistes et leurs organisations syndicales, c'est la journée de grève de la fonction publique du 19 mars. Les syndicats comptent bien se saisir de l'occasion et, en Seine-Saint-Denis, on parle déjà de reconduire la grève après le 19.

Le Parti Révolutionnaire Communistes soutient et soutiendra ces luttes. Il contribuera à une grosse journée de grève le 19 mars et à poser les bases de la suite. L'enjeu est de taille, il s'agit d'arrêter la casse continue du service public de l'éducation nationale, à l'œuvre depuis 2008 et considérablement aggravée depuis que Macron est le fondé de pouvoir du Grand Capital.